

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE

LA MAISON DES ETANGS

SAINT-VIÂTRE



SOMMAIRE

1- Présentation de l'établissement	page 3
2- Accessibilité et circulation intérieure	page 4-5
3- Equipements et mobilier intérieur	page 6
4- Formation et Sensibilisation	page 7
5- Fiche de synthèse	page 8

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

La Maison des Étangs

2, rue de la poste - 41210 Saint-Viâtre

 : (+33) 02.54.88.23.00

 : info@maison-des-etangs.com

Site internet : www.maison-des-etangs.fr

 : 47.5223 - 1.93387

Type d'établissement : Musée

Effectif : 2 personnes - Adjointes du Patrimoine

Classement : ERP 5^{ème} catégorie

La Maison des étangs est un musée centré sur les étangs de Sologne. A travers 8 salles thématiques, le visiteur y découvre l'histoire des étangs, leur construction et fonctionnement, la faune, la flore, l'importance de la qualité de l'eau et de la préservation de ces zones humides.

Le musée peut se visiter soit par visite guidées 3 fois par jour à des horaires précis, soit en autonomie puisque le musée dispose d'une multitude d'outils pédagogiques faciles à manipuler et souvent ludiques.



L'ACCESSIBILITÉ DE LA MAISON DES ÉTANGS

- **Parking**

Une place de parking réservée aux personnes en situation de handicap est aménagée en face de l'entrée du musée.

Signalétique au sol. Accès depuis ce parking vers le musée par une pente douce et une surface plane. L'accès ne présente aucun obstacle.



- **Accès à l'accueil**

L'accueil dispose d'une entrée principale, accès par un chemin pavé assez large en pente douce avec une porte d'entrée d'une largeur de plus de 90cm.

Avant d'entrer dans le hall d'accueil, à l'extérieur une sonnette sonore et contrastée est disposée à 1m de hauteur à côté de la porte.



• Circulation intérieure

Les différents espaces sont tous accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des bandes podotactiles ont été collées au sol, elles traversent toutes les pièces afin de faciliter la visite.

Les escaliers sont revêtus de nez de marche et une bande d'éveil à la vigilance, contrastée et en relief positif, est placée à 50cm en amont des nez de marches dans le sens de la descente d'escalier.

Les personnes en fauteuil peuvent aisément faire des demi-tours dans tous les espaces du musée.



• Toilettes

Le local comprenant 2 toilettes est identifié par un panneau sur la porte aux couleurs contrastées bien lisible : fond vert, écriture jaune.

Cette porte d'accès au local des 2 toilettes est pourvue d'un dispositif de fermeture, côté intérieur : barre latérale à 1m de hauteur.

Une alarme sonore et visuelle est installée dans le WC réservé aux personnes en situation de handicap.

Une barre d'aide est vissée sur le mur et l'abattant des toilettes est contrasté.



- **Équipement et mobilier intérieur**

Le mobilier de l'espace accueil dispose d'un comptoir abaissé à une hauteur spécifique à l'accueil du public à mobilité réduite :

Hauteur basse du comptoir : 80cm

Un vide dans la partie inférieure du meuble d'au moins 30 cm de profondeur et 60 cm de largeur.



Les toilettes et 3 salles du musée sont accessibles par un escalier de 4 marches et par un élévateur pour les personnes en situation de handicap :

ÉLÉVATEUR Stepless n° 13040- 1004- 2003

Fournisseur : ASCIER SA – 18, rue des Terres Forts – 77600 Chanteloup en Brie



Tel :01 64 12 32 72

Le matériel est contrôlé régulièrement par l'installateur.

Les guides et les bénévoles ont suivi une formation spécifique pour l'utilisation du matériel.

- **La formation des guides**

Les guides ont suivi une formation afin d'accueillir les différentes personnes en situation de handicap.

DATES	FORMATIONS/ORGANISME DE FORMATION	AGENTS CONCERNES	NOMBRE D'HEURES
13.12.2013	SAS MEDIEVAL-AFDP Accueil public handicapé		7 HEURES
13.12.2013	SAS MEDIEVAL-AFDP Accueil public handicapé		7HEURES

- **Sensibilisation des bénévoles du musée :**

Les bénévoles sont informés de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue à la MAISON DES ÉTANGS

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé oui non

→ Le personnel connaît le matériel oui non



Contact : 02 54 88 23 00



Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : 413 858 002 000 12

Adresse : 2, rue de la Poste 41210 SAINT-VIATRE